

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 12-001962 / 84816893
Spontis SA, 1564 Domdidier
Service aux réseaux: mise à disposition en «flux tendu» du matériel pour les distributeurs d'énergie électrique de plusieurs cantons (construction, maintenance, dérangements)
Horaire indispensable pour des raisons techniques
10 H
01.12.2012–30.11.2015 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 13-001973 / 53221221
Iford Imaging Switzerland GmbH, 1723 Marly
Tunnel de fabrication No4: fabrication de films et papiers photosensibles, préparation, coulages des émulsions, séchage et bobinage.
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
42 H
01.09.2013–31.08.2016 (Renouvellement avec modification)
- 13-001974 / 83885686
PolyMan SA, 1700 Fribourg
Atelier de production/fabrication (usinage-perçage-fraisage)
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
14 H
01.09.2013–31.08.2016 (Renouvellement avec modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 13-001977 / 74285039
Ikea SA, 1214 Vernier
Département logistique du site de Vernier: déchargement des convois ferroviaires de la marchandise et mise directe en stock/rayon.
Horaire indispensable pour des raisons techniques
11 H, 4 F
01.09.2013–31.08.2016 (Renouvellement)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 13-001979 / 53425959
Exel informatique S.A., 1032 Romanel-sur-Lausanne
Service de piquet (hébergement des serveurs clients)
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
Besoin particulier de consommation
1 H
01.09.2013–31.08.2016 (Nouveau permis)
- 13-002004 / 82577839
CARTIER HORLOGERIES Branch of Richemont International SA, 2115 Buttes
Service de maintenance
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
4 H
01.01.2012–31.12.2014 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 13-001972 / 53221221
Ilford Imaging Switzerland GmbH, 1723 Marly
Tunnel de fabrication No4: fabrication de films et papiers photosensibles,
préparation, coulages des émulsions, séchage et bobinage
Horaire indispensable pour des raisons techniques et économiques
48 H
01.09.2013–31.08.2016 (Renouvellement)

**Permis de travail en continu atypique (sans alternance)
(art. 24 LTr, art. 39 OLT 1)**

- 13-001942 / 69344811
Sonceboz Automotive S.A., 2605 Sonceboz-Sombeval
Fabrication et montage de produits mécatroniques automobiles
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
185 H, 68 F
01.09.2013–31.07.2015 (Modification)
- 13-001943 / 52138986
Société industrielle de Sonceboz S.A. Systèmes mécatroniques, 2605 Sonceboz-
Sombeval
Injection plastique, montage électronique, stock et logistique
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
69 H, 23 F
01.09.2013–31.07.2015 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

10 septembre 2013

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail